



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 31 mars 2021

Présents : Nicolas MORFIN - Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER-Christophe TORREGROSSA-Anthony AUDRAPT - Delphine FAUCHEUX - Dominique GUILLET-Nelly GUILLET -Magalie ANTRESSANGLE-Johanna TESTON- Rachel MAGNIN

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

Ordre du jour :

1. Approbation PV du conseil en date du 11 mars 2021
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Fixation montant forfait vente herbe
4. Convention SDIS : mise à disposition de carburant
5. Projet arrêté règlementant stationnement
6. Téléphonie mobile : information sur projet installation antennes relais
7. Finance :
 - Approbation Comptes de gestions 2020 Budget Principal- Budgets annexes (Eau – Assainissement)
 - Approbation Comptes Administratifs 2020 Budget Principal- Budgets annexes (Eau – Assainissement)
 - Affectation des résultats budgets Principal, Budgets annexes (Eau – Assainissement)
 - Orientations budgétaires 2021 à valider
 - Forêt : Travaux infrastructures à valider
 - Approbation budget subventions aux Associations/ collectifs
 - Vote des taxes
 - Budgets primitifs : Principal (Commune) et annexes (Eau & Assainissement) 2021
8. Compte rendu réunions & Point infos
9. Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

1. **Désignation d'un secrétaire de séance** : Denis Pellissier
2. **Approbation du compte rendu Conseil du 11 mars et PV de séance du 11 mars 2021** *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité*
3. **Forfait vente herbe**

Pour faire suite aux différents échanges avec Stephanie Jallifier sur la location de terrains (entérinée en octobre 2020 suite à la commission environnement) il est proposé d'acter un forfait de vente d'herbe sur le terrain Maison Jourdan d'un forfait de 15 Euros (car il n'est pas envisageable de proposer un bail sur cette parcelle). *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité.*

4. **Convention SDIS pour mise à disposition de carburant** :



Le centre de secours de Vassieux ne dispose pas de cuve pour entreposer du carburant pour les véhicules. De plus, il est nécessaire pour certains véhicules du SDIS (type chenillette) d'utiliser un carburant « biofree » comme celui utilisé pour les engins communaux. Le SDIS souhaite donc conventionner avec la commune afin que cette dernière mette à disposition des secours, ce carburant, en échange d'une refacturation. Cette proposition est acceptée. Il est proposé que des frais de gestion soient appliqués pour revaloriser cette charge de travail supplémentaire. *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité*

5. Projet arrêté de stationnement :

A l'approche de la période estivale, Thomas Ottenheimer propose aux élus de valider un projet d'arrêté visant à réglementer le stationnement des campings cars sur le territoire communal. Cet arrêté est une réponse (partielle) aux phénomènes de sur-fréquentation touristiques et à ses conséquences telles qu'elles ont été constatées l'été dernier et qui sont à nouveau anticipées pour cette année. Cet arrêté, disponible en Mairie, rappelle ce que la loi autorise sur le stationnement en journée et, pour le stationnement nocturne, oriente les campings cars vers l'aire de la Pouillette qui leur est dédiée et interdit le stationnement nocturne sur le reste du territoire communal. Bien que cela reste une prérogative du Maire, Thomas Ottenheimer sollicite l'avis des élus sur ce projet d'arrêté. Il précise que cet arrêté est essentiellement « préventif » mais permettra, le cas échéant, d'activer le volet « répressif » en cas de débordements (par exemple : le stationnement permanent de nombreux camping-cars sur une parcelle privée autour des Moulins de la Mûre l'an passé). *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité*

6. Téléphonie mobile :

Le conseil est informé d'un projet d'installation de 2 antennes relais de téléphonie mobile sur la commune pour répondre aux zones blanches répertoriées sur notre territoire. Un avis favorable est donné. La commune va transmettre divers éléments aux opérateurs en charge d'installer ces 2 antennes. Thomas Ottenheimer précise qu'il ne s'agit pas d'antennes permettant le déploiement de la 5 G.

7. Finances :

Thomas Ottenheimer rappelle les éléments clés de la situation financière au 31 décembre 2020 :

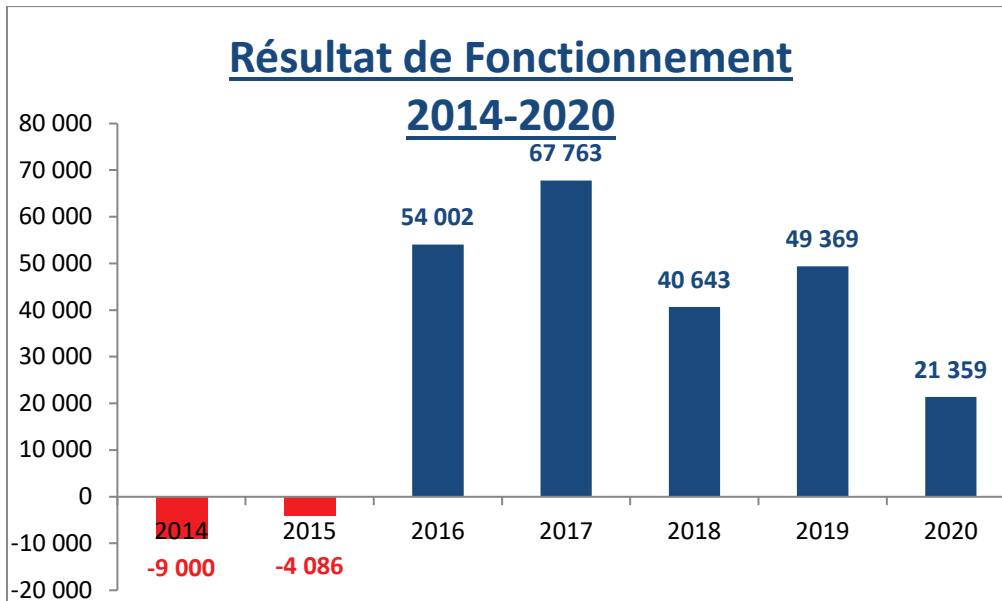
- Les charges à caractère général se stabilisent autour de 135 000 Euros nettement inférieures à ce qu'elles étaient il y a quelques années
- Les dépenses de personnel sont en forte hausse du fait du recrutement du responsable du service technique, au remplacement et à la prime de départ de l'Atsem. Elles sont partiellement compensées par la refacturation au Parc du Vercors des missions effectuées par le service technique au Mémorial et au Musée de la préhistoire
- Des travaux de voirie ont été effectués à hauteur de 15 000 Euros, les recettes nettes de l'ONF ont été nettement inférieures à celles de 2019, les revenus locatifs ont baissé du fait de périodes de vacance et de travaux dans des appartements communaux
- La commune a porté en 2020 les investissements suivants : aménagement de l'entrée du village, le remplacement de la chaudière du garage, la mise aux normes accessibilité des bâtiments et espaces communaux, des mises aux normes électriques, la sépulture de Paoline Hernandez, le remplacement des menuiseries pour les appartements communaux, des illuminations de Noël supplémentaires (...)
- La commune a enregistré en recette le don de Mr Paoline Hernandez
- Concernant le budget eau, le schéma directeur s'est poursuivi en 2020 avec des travaux de sectorisation supplémentaires.
- Pour le budget assainissement peu d'opération significative en 2020, un nettoyage / vidange des



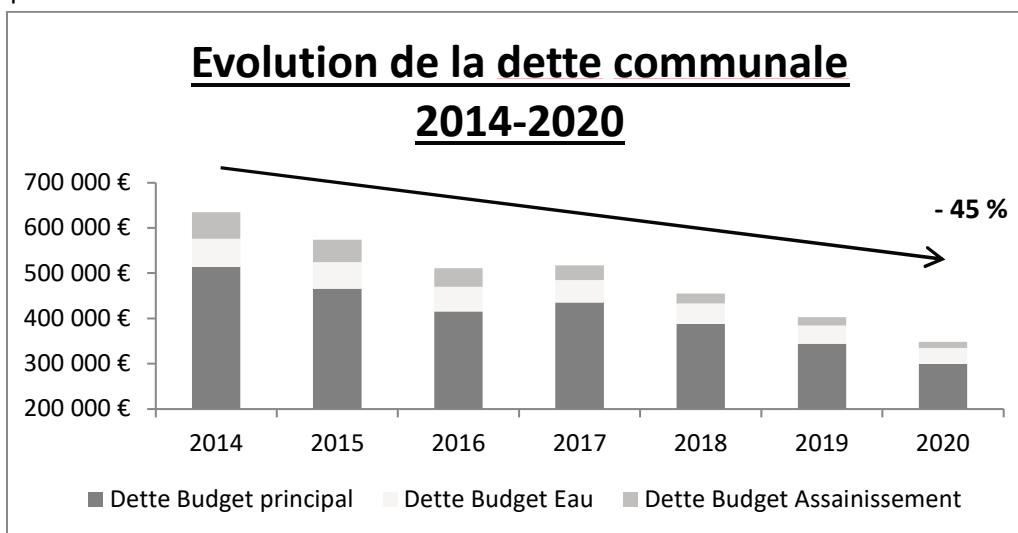
cuves de décantation (réalisée tous les + ou - 5 ans).

En synthèse :

- Le résultat de fonctionnement du budget principal est excédentaire pour la 5^{ème} année consécutive avec cette année un excédent de 21 359 Euros. Il est maîtrisé, excédentaire mais reste « fragile »



- Le budget d'investissement de la commune est équilibré à fin 2020
- Le fond de roulement (réserves) s'élève à 291 253 Euros en très nette hausse (grâce notamment au don de Paoline Hernandez)
- La dette de la commune (tous budgets confondus) s'élève à 348 144 Euros en baisse de 45% par rapport à 2014



- La situation financière de la commune est assainie avec une capacité de financement importante

A l'issue de cette présentation, le conseil procède aux votes des comptes 2020 :

- Approbation Comptes de gestions 2020 Budget Principal- Budgets annexes (Eau –Assainissement)



Thomas Ottenheimer rappelle que le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations des comptes du comptable (Trésorerie) à l'ordonnateur (Mairie).

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 pour le budget principal et les budgets annexes Eau et Assainissement. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

➤ Approbation des comptes administratifs

Après avoir rappelé que la loi oblige le Maire à rendre compte annuellement à l'ensemble du Conseil Municipal des opérations budgétaires qu'il a exécutées, Thomas Ottenheimer s'absente (conformément à la loi, le Maire ne participe pas aux votes des comptes dont il a la responsabilité) et laisse le soin à Denis Pellissier, 1^{er} adjoint, de soumettre les comptes administratifs au vote. *Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2020 pour le budget principal et les budgets annexes Eau et Assainissement.*

➤ Affectation des résultats :

Simple opération comptable, l'affectation de résultat consiste à prélever une partie des excédents de fonctionnement pour les affecter à l'investissement. Constatant que les comptes d'investissement du budget principal et du budget eau sont excédentaires, il est proposé au Conseil de ne pas faire d'affectation de résultat sur ces deux budgets. Constatant que le budget assainissement fait apparaître un excédent d'exploitation de 7 371 Euros, insuffisant pour couvrir le déficit d'investissement de 9 827 Euros, il est exceptionnellement proposé cette année de ne pas affecter cet excédent en investissement. *Soumis aux votes ces affectations de résultats sont validées à l'unanimité des présents.*

➤ Foret : travaux à valider :

Suite à la commission environnement puis échanges avec l'ONF, le budget de travaux est soumis à l'approbation du conseil. Il acte de retenir des travaux d'entretiens de limite de parcelles, la pose de 3 panneaux, le marquage des lots d'affouage et l'exploitation de chablis. La proposition d'enclos/exclos n'a pas été retenue de même que l'entretien des routes forestières (renvois d'eau) assuré par un employé communal. Des travaux de dégagement/dépressage seront programmés sur les parcelles 20 et 22. *Soumis au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité.*

➤ Vote des taxes :

Compte tenu des résultats encourageants obtenus et des efforts consentis par tous pour ce redressement, Thomas Ottenheimer propose de ne pas augmenter les taux pour la sixième année consécutive. *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents.*

➤ Vote des subventions :

Dans le cadre du budget voté, il a été porté un budget aux associations de 5 000 Euros, utilisable sur l'année. Ont été soumis aux votes et approuvés (à l'unanimité ou à la majorité simple) les subventions suivantes :



ECRAN MOBILE FOL	311.32€
VERCORS TV	50.00€
EURO DE L'ECOLE	2000.00€
EL CONDOR	100€
DELICATESSEN	50.00€
VSF	250.00€
Total	2761.32€

➤ Budget Principal 2021

Thomas Ottenheimer présente ensuite les éléments de contextes du budget 2021 :

- Après des années de restrictions budgétaires, la commune a rétabli sa situation financière, a réduit fortement sa dette et dispose de vraies marges de manœuvres tant en fonctionnement qu'en investissement
- La donation Paoline, les indemnités espérées dans le procès contre Enedis (sinistre de l'ancienne chaufferie en 2007), la vente de la parcelle communale à venir et la perspective de la vente de la Gélinotte donnent des marges de manœuvres supplémentaires très confortables pour permettre de bâtir notre « *village rêvé* »
- De grosses incertitudes subsistent sur le dossier des baraquements et sur l'état structurel de la Gélinotte
- Les besoins d'investissements et les projets sont nombreux : voirie, renforcement des équipements techniques, projet « Espace Vassivain », projet des baraquements, révision du PLU, travaux sur le réseau d'eau, travaux sur la STEP (restauration des filtres à sable/roseaux), projets concernant la chapelle et les moulins de la Mûre...
- Les projets relevant du fonctionnement sont nombreux également : renforcer le vivre ensemble, renforcer l'attractivité du village, relancer la dynamique associative, améliorer le quotidien : multiplier les actions visant à confirmer « *qu'il fait bon vivre à Vassieux* ».

Les enjeux sont donc les suivants :

- Trouver le juste équilibre pour mener un maximum de projets sans gaspiller, dans la concertation toujours l'idée de « *coconstruire* » l'avenir du village avec le plus grand nombre.
- Répartir les excédents entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement et entre les différents budgets communaux (budget principal, budget eau, budget assainissement et budget CCAS).
- Avoir une approche à court, moyen et long terme.
- Intégrer les enjeux de la transition écologique dans tous nos projets qu'ils relèvent du fonctionnement ou de l'investissement.
- Être novateur, faire preuve d'originalité ... être à la hauteur des opportunités qui se présentent à nous.

Dans ce contexte, il est proposé pour 2021 un budget qui reprenne l'ensemble des décisions déjà prises par le conseil municipal et celles listées lors du débat d'orientation budgétaire dont les principales sont :

- Travaux du bureau d'étude et du géomètre préparatoire aux travaux de restructuration urbaine (30 000 Euros avec subventions attendues de 80%).
- Travaux de l'architecte du bâtiment pour les projets de la chapelle et des moulins de la Mûre (10 500 Euros avec subventions attendues de 80%).



- Aménagement et rénovation en « studio » et équipement de la pièce attenante à la salle des mariages (14 000 Euros avec subventions attendues de 80%).
- Poursuite de la rénovation des appartements communaux (24 500 Euros avec subventions attendues de 80%).
- Renforcement du matériel et de l'outillage du service technique (6 000 Euros intégralement financés par la commune).
- Travaux de voirie à hauteur de 15 000 Euros dans le cadre du transfert de compétence à la communauté de communes (intégralement financés par le budget communal).
- Vente de la parcelle communale (50 000 Euros de recettes nettes attendues).
- Renforcement des budgets « fêtes et cérémonies » et « subventions aux associations » si la crise sanitaire le permet.
- Une stabilité des taux d'imposition pour la 6^{ème} année de suite.
- Fin du schéma directeur de l'eau.
- (...)

En synthèse, la situation financière projetée à fin 2021 laisse apparaître :

- Un budget de fonctionnement qui traduit la volonté de « renforcer le vivre ensemble ».
- Des investissements qui traduisent la prise en compte de l'impératif de transition (rénovation thermique des bâtiments communaux).
- Légère baisse du fond de roulement lié principalement au financement de l'avance de TVA sur les investissements (une partie de la TVA est reversée à la commune avec un décalage de deux ans).
- Une poursuite de la baisse de l'endettement (aucun recours à l'emprunt pour le financement des investissements).
- Stabilité du fond de roulement du budget eau autour de 50 000 Euros.
- Equilibre attendu pour la première fois du budget assainissement.
- Une capacité d'investissement qui reste intacte.

Soumis aux votes, les budgets présentés sont approuvés à l'unanimité.

8. Comptes rendus réunions et informations diverses

➤ Ecole

Suite au dernier compte rendu du conseil d'école, il s'avère qu'il a eu incompréhension entre les représentants du conseil d'école et les élus référents. Il est donc demandé de préciser que le conseil d'école ne reproche pas au conseil municipal son inaction dans le dossier du projet de regroupement pédagogique. Par ailleurs, l'élus référent fait remonter auprès du conseil municipal les besoins pour le corps enseignant d'avoir un budget supplémentaire alloué pour l'achat de matériels, de jeux et d'ouvrages, notamment pour la classe de maternelle. Il sera demandé aux enseignants de chiffrer leurs besoins. Par ailleurs, le Conseil Municipal redit l'importance de l'école dans les actions de renforcement de l'attractivité du village et son souhait d'un renforcement des actions communes en ce sens.

Il est évoqué par ailleurs la subvention allouée à l'association Euro de l'école, cette dernière représente la somme de 2000 Euros (somme identique allouée depuis plusieurs années, malgré les effectifs en baisse). Il est proposé de passer une convention avec l'association pour définir plus précisément les objectifs de cette subvention et les contreparties éventuelles.

➤ Collège

Le conseil municipal est informé du projet d'Internat Excellence figurant dans le plan de relance qui prévoit, entre autres, la rénovation de l'internat. Le conseil départemental a candidaté pour le collège de la Chapelle



en Vercors. Les maires ont été interpellés par les parents d'élèves et les enseignants du collège sur certaines des conditions fixées à l'éligibilité du collège à ce projet d'internat d'excellence. Un courrier de l'ensemble des maires du plateau a été préparé afin d'interpeller l'inspection académique sur ce projet et demander des informations complémentaires et des réponses aux questions en suspend.

➤ **Projet artistique :**

La commune a été sélectionnée pour accueillir ce projet via un appel à projet lancé par la CCRV et financé par cette dernière. Un collectif d'artistes va venir collecter la parole des habitants sur le mois de mai et proposer une restitution via un projet théâtral courant juin.

➤ **Vassieux en Jardins :**

Comme chaque année le collectif Vassieux en Jardin propose d'égayer le village et les jardins via diverses constructions, la commune reconduit son aide à hauteur de 300 Euros pour l'achat de fournitures.

Enfin, un point d'avancement des travaux sur la révision du PLU et sur le budget de la CCRV est présenté ainsi que le planning de la mission du bureau d'études sur le projet « Espace Vassivain » et de l'architecte du bâtiment pour la chapelle et le Moulin de la Mûre.

Tour de Table :

Rachel Magnin informe avoir participé à la dernière session des Jeudis de la Transition avec pour thème « Eau et changement climatiques » et invitent les élus qui le souhaitent à participer à ces visio-conférences. Elle informe également du reportage fait sur la commune de Vassieux autour du projet « espace vassivain » par Radio Royans.

Denis Pellissier informe avoir procédé à la plantation de quelques arbres dans l'espace vert du lotissement les prés du moulin (feuillus à la place des conifères enlevés pour cause d'ombre/gel).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance, Denis PELLISSIER

